

Benedict Anderson Michel Charlot

Recensement et politique en Asie du Sud-Est

In: Genèses, 26, 1997. pp. 55-76.

Résumé

■ Benedict Anderson: Recensement et politique en Asie du Sud-Est L'étude comparée de la mise en œuvre des recensements par le pouvoir colonial permet de dégager les grandes caractéristiques du rôle politique joué par ces taxinomies. Au-delà des différences de contexte et de traditions, cette réflexion montre qu'en dépit du caractère le plus souvent fantaisiste des catégories construites par les Européens pour élaborer leurs nomenclatures statistiques, celles-ci joueront un rôle essentiel dans la façon dont les États indépendants issus de la décolonisation envisageront eux- mêmes leur identité collective. Les recensements apparaissent ainsi comme un curieux mélange de vérité et de fiction qu'il faut étudier pour comprendre comment s'est normalisé au cours du temps la manière dont les États articulent vérités et mensonges sur le monde social.

Abstract

Census-taking and Politics in South-East Asia The comparative study of the use of census-taking by colonial powers brings to the fore the main characteristics of the political role played by this taxonomy. Beyond differences of context and tradition, this work shows that despite the often fanciful character of the categories developed by Europeans in working out their statistical nomenclature, these categories played an essential role in the way the independent States resulting from decolonisation viewed their own collective identity. Census- taking thus appears as a curious mixture of truth and fiction that must be examined in order to understand how, in the course of time, the way in which States articulate truth and falsehood about the social world came to be standardised.

Citer ce document / Cite this document :

Anderson Benedict, Charlot Michel. Recensement et politique en Asie du Sud-Est. In: Genèses, 26, 1997. pp. 55-76.

doi: 10.3406/genes.1997.1432

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1997_num_26_1_1432



Genèses 26, avril 1997, pp. 55-76

RECENSEMENT ET POLITIQUE EN ASIE DU SUD-EST

le n'est certainement pas l'effet du hasard si le premier jalon de l'histoire du recensement moderne est le décompte «national» de la population effectué dans ce pays alors lointain et retardataire qu'étaient les États-Unis en 1790, ni si cet exemple fut rapidement suivi en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni dans les premières années du XIXe siècle. Car ce qui rendait indispensable le recensement américain était la forme républicaine du gouvernement, laquelle à cette époque reposait nécessairement sur le principe de la participation de la population aux élections. Cela ressort clairement du fait que jusqu'en 1850 le recensement ne prenait en compte que les chefs de familles hommes et que, jusqu'à la Guerre de Sécession, on comptait les esclaves pour trois cinquièmes de personne dans l'attribution de sièges au Congrès. La France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni étaient aussi des États où les institutions représentatives progressaient raisonnablement, bien qu'à des rythmes divers. C'est ainsi que par ses origines le recensement du xix^e siècle se distingue très nettement des formes antérieures de décompte, lesquelles ne se préoccupaient presqu'exclusivement que des contribuables et conscrits potentiels.

Logiquement, ce nouveau recensement cherchait à fournir un compte exact des ressortissants nationaux, des proto-citoyens, de l'électorat en formation, autrement dit des personnes possédant des droits et des devoirs par rapport à l'État. C'est bien évidemment ce style de dénombrement qui permit à Alexis de Tocqueville, par delà l'Atlantique, d'inventer cet admirable néologisme de «tyrannie de la majorité», une tyrannie des comptés, et cela en 1850, au moment où fleurissent les sociétés statistiques en France, au Royaume-Uni, aux USA et ailleurs¹. En même temps, pour deux raisons liées entre elles, les recensements se perfectionnent et se répandent rapidement.

Benedict Anderson

^{1.} Ces décennies ont été décrites comme «l'ère de l'enthousiasme statistique» précisément pour ces raisons. Voir Paul Starr, «The Sociology of Official Statistics». in William Alonso and Paul Starr (eds), The Politics of Numbers, New York, Russell Sage Foundation, 1986, pp. 24 et 15.

Représentations nationales et pouvoirs d'État

Benedict Anderson Recensement et politique en Asie du Sud-Est

En effet, parce que les pays ci-dessus mentionnés sont considérés comme les plus avancés, leurs méthodes jouissent d'un grand prestige, au point que même des États monarchiques dirigés de manière autocratique en viennent à estimer qu'eux aussi doivent procéder à un recensement. D'autre part, la nouvelle science de la statistique produit une clientèle internationale de spécialistes. Le premier Congrès international de statistique se tient à Bruxelles en 1853, juste avant l'Essai sur l'inégalité des races de Gobineau (1854) et seulement quelques années après les soulèvements internationaux, populaires, nationaux et républicains de 1848. D'autres congrès suivent rapidement: Paris en 1855, Londres en 1860, Florence en 1867, dont le but explicite est d'établir scientifiquement les conditions qui permettraient de rendre comparables les données des recensements et d'en standardiser et globaliser le contenu et les techniques. C'est alors que furent posées les bases d'un transfert du recensement comme appareil «scientifique» d'État aux autocraties si particulières du monde colonial. Dès les années 1870, la Grande-Bretagne, la plus avancée des puissances coloniales, avait amorcé des ébauches de recensement dans la Fédération de Malaisie (Straits Settlements) et dans la Birmanie du Sud qui faisait alors partie intégrante de l'Inde impériale, elle-même issue de la Compagnie des Indes Orientales. La France suivit en Indochine, au tournant du siècle, les États-Unis aux Philippines dans les années 1910 et les Hollandais en Indië (Indonésie) dans les années 1920. Hélas pour les Espagnols, ils perdirent leur colonie d'Asie du Sud-Est juste avant que les résultats des congrès mentionnés n'atteignent ces lointains rivages.

Aperçu d'ensemble sur les recensements

Avant d'en venir à l'examen de leurs singularités et de réfléchir à leurs conséquences, voyons ce qu'il est possible de dire de ces recensements sur un plan général. Le premier aspect et le plus évident est leur caractère très désordonné et variable, qui s'explique, tout simplement, par l'ignorance. En Europe et dans les Amériques, on effectuait des recensements sur des populations et des milieux dont les services chargés des opérations avaient une connaissance familière. La catégorisation de ces populations présentait souvent un caractère quasi automatique. Quand ce n'était pas le cas, les écarts provenaient généra-

lement d'une volonté précise de manipulation. Ainsi, par hypothèse, les recenseurs français, ayant une idée très précise de ce qu'était un «Corse», pouvaient fort bien décider d'interdire à quiconque d'être classé comme «Corse», afin de décourager les revendications politiques corses. Mais dans les colonies, où ne vivaient qu'un très petit nombre d'Européens, la plupart dans les zones urbaines, et pour d'assez courtes périodes, avec des connaissances très modestes des langues et cultures des territoires en question, faire un recensement avait tout d'un projet d'amateurs en sciences politiques à l'esprit animé de toutes sortes de fantaisies et de préjugés. C'était particulièrement le cas des «nouvelles» colonies, acquises après 1850. Mais cela était même partiellement vrai pour des colonies anciennes et importantes comme les Indes Orientales hollandaises, qui remontaient au début du XVIIe siècle, mais qui avaient connu une expansion spectaculaire à partir d'un premier noyau limité, pour l'essentiel, à Java et une partie des Moluques.

Le second aspect important est très lié au premier. Bien que la bureaucratie coloniale ait justifié, à ses propres yeux, les recensements en les présentant comme un instrument politique pour l'avenir, ce qui leur donnait un certain ancrage dans le réel, la nature autocratique du régime lui-même et l'énorme distance culturelle qui le séparait des indigènes, faisaient qu'il y avait très peu de «feedback» stable et organisé renvoyé par la base. Le recensement lui-même, en tant qu'appareil, demeurait largement opaque à la masse de la population puisque pendant assez longtemps les questions posées n'avaient aucun lien manifeste ni avec des prélèvements imposées aux coloniaux ni avec des avantages consentis, d'où une forte tendance à l'invention fantaisiste de la part de la base aussi. Rien ne le montre mieux que ce qui s'est produit dans les recensements successifs organisés dans le petit État à population dispersée du Ladakh en 1911 et 1921². En 1911, l'organisme de recensement, conscient de son ignorance, décida de laisser les gens en partie se classer eux-mêmes, en leur demandant d'indiquer la caste à laquelle chacun appartenait (le recensement supposait et même décrétait que la caste était une catégorie sociale fondamentale et de grande signification dans cette région largement bouddhiste). Les responsables furent horrifiés de découvrir, à une époque où l'on ignorait l'ordinateur, pas moins de «5934 termes pour les castes, tribus, races

^{2.} Les données suivantes proviennent d'un document de recherche non publié (1994) de Martijn van Beek intitulé « Who Framed Tsering Phuntsog? Constructions of Race/Caste/Class/ Tribe/ Community in Ladakh».

Représentations nationales et pouvoirs d'État

Benedict Anderson Recensement et politique en Asie du Sud-Est (...) principales et 28478 termes pour les sous-castes et divisions secondaires. » Pour arrêter cette avalanche, l'organisme prépara pour le recensement de 1921 une liste réaliste (à ses yeux) de 54 castes, que l'on inscrivit sur les formulaires du recensement, et auxquelles les habitants du Ladakh furent enjoints de se rattacher. De manière fort comparable, le recensement de 1921 en Birmanie n'enregistra que des gens parlant le birman dans le district de Mergui près de la frontière thaï alors que celui de 1931 ne comptait pas moins de 100000 personnes de langue mergui. Entre ces deux mêmes recensements, la population Mon s'accrut de 61 % principalement du fait qu'une question (quelle est votre langue maternelle?) en remplaçait une autre (quelle langue utilisez-vous normalement chez vous?)³.

Le troisième aspect à noter est la place, qui devait s'accroître avec le temps, prise par la classification raciale et/ou ethnique, touchant parfois au grotesque. Dans son examen de l'évolution des recensements en Malaisie de la fin du XIX^e siècle aux années 1930, le sociologue américain Charles Hirschman explique cette caractéristique avant tout comme la conséquence de la montée d'un racisme conscient parmi la population européenne sous l'influence du darwinisme social, de Gobineau, Chamberlain et d'autres⁴. Cette explication est assurément valable pour une grande part. Mais on peut avancer deux autres phénomènes qui ont également joué: la coupure des recensements coloniaux de toute idée de citoyenneté et le caractère exceptionnellement arbitraire des frontières des colonies elles-mêmes. Après tout, même les Blancs qui dirigeaient le pays se considéraient comme des métropolitains, des citoyens de la métropole, et envisageaient un beau jour de retourner au pays jouir de leur pension de retraite et de leurs bénéfices. Ainsi en l'absence de facteur décisif d'identité - être Américain, par exemple, ou bien Français – pouvant structurer le recensement, c'est nécessairement une logique taxinomique qui devait le guider. En outre, les autorités coloniales avaient bien conscience que les frontières de leurs domaines étaient d'acquisition récente, le fait de traités ratifiant des conquêtes ou des relevés topographiques imposés et qu'elles n'avaient que peu de rapport avec les réalités de l'organisation sociale ou de la culture⁵. On sent dans les recensements l'effort à demi conscient visant à renforcer ces frontières par des distinctions dans les dénominations. Un bon exemple est

- 3. Voir Martin Smith, Burma: Insurgency and the Politics of Ethnicity, London, Zed Books, 1993, p. 34.
- 4. Voir Charles Hirschman, «The Meaning and Measurement of Ethnicity in Malaysia: An Analysis of Census Classifications», *Journal* of Asian Studies, 46: 3, August 1987, pp. 552-582 et «The Making of Race in Colonial Malaya: Political Economy and Racial Ideology», *Sociological* Forum, 1:2, Spring 1986, pp. 330-362.
- 5. Voir plus généralement, le chapitre 10 « Census, Map, Museum » dans l'édition complétée de Benedict Anderson, Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism, London, Verso, 1991. (Édition française: L'Imaginaire National, Paris, La Découverte, 1996)

celui des Britanniques utilisant le terme birman «shan» pour les populations de langue thaï vivant sur le plateau nord-est de la Birmanie, afin, pourrait-on dire, de bien les isoler des Thaïs du royaume voisin du Siam. On peut détecter quelque chose de comparable dans l'usage du terme de «malais» qui n'apparaît dans le recensement des Indes néerlandaises que pour désigner un groupe ethnolinguistique très secondaire, alors que dans les recensements de Malaisie britannique il apparaît toujours comme une classification raciale essentielle.

La dernière caractéristique générale est peut-être la plus intéressante de toutes, à savoir le fait que tous les recensements combinent des taxinomies raciales et ethniques avec un dénombrement. Nous voyons ici le fossé qui existait entre les recenseurs coloniaux, nonobstant leurs discours quasi-scientifiques, et les botanistes, zoologistes, lepideptéristes qui affluaient dans les colonies au tournant du siècle. Il ne suffisait pas d'établir «zoologiquement» que dans le district administratif x il y avait quatre types d'indigènes - A, B, C, D - il fallait aussi déterminer pour les documents officiels leur distribution numérique. J'ai étudié ailleurs les aspects incroyables pris par ces dénombrements, en particulier leur rejet du fractionnement. Je les laisserai donc de côté ici⁶. La caractéristique essentielle des dénombrements découlant directement et même inconsciemment des habitudes électorales ou quasi électorales des États métropolitains et des congrès internationaux de statistique, c'est que leurs règles de base impliquaient majorités et minorités, préfigurant, pourrait-on dire, les futures batailles politiques. La chose la plus surprenante ici est que les coloniaux, tellement habitués aux méthodes de la métropole, ne pouvaient envisager de ne pas se compter eux-mêmes. Ainsi pour la première fois apparaissaient-ils, à qui voulait s'y intéresser, comme d'infimes minorités dans une même matrice comptable en regard d'énormes «majorités», ou du moins de «minorités» infiniment plus importantes. Notons que, de ce point de vue, les recensements peuvent être vus comme de puissants signes annonciateurs de la fin du colonialisme. C'est de cette structure discursive qu'est sorti un changement de mentalité décisif chez les colonisés politiquement conscients, changement que traduit, si l'on veut, le passage du «nous Javanais» à «nous les quarante millions de Javanais». Le terrain était ainsi préparé pour cette transformation: on passait d'une

6. Ibid.

Représentations nationales et pouvoirs d'État

Benedict Anderson Recensement et politique en Asie du Sud-Est segmentation quasiment verticale («nous les Birmans/eux les Britanniques») à une segmentation horizontale («nous, la grande majorité dénombrée et eux, l'oligarchie administrative si réduite»). Les recensements coloniaux firent de cette manière pour la première fois apparaître les nombres, et aussi le Nombre en tant que symbole, comme ouvertement liés à la politique et au pouvoir.

Contrastes de style entre les métropoles

Si nous laissons de côté le tout petit territoire de Timor Oriental (resté portugais, du moins aux yeux des Nations Unies, depuis plus de quatre siècles et demi), les «vieilles» colonies d'Asie du Sud-Est sont les Philippines espagnoles (des années 1560 aux années 1890) et les Indes de la Compagnie Unie de l'Inde orientale (1603-1798) puis, après 1815, de la nouvelle couronne hollandaise. Leur ancienneté permet des comparaisons particulièrement instructives, à quoi s'ajoute, dans le cas des Philippines, l'éclairage fourni par les méthodes modernes des Américains à partir de 1900.

Un bon point de départ pour cette comparaison est l'examen de la structure taxinomique du très sérieux dénombrement de la population de Las Filipinas faite par l'Ayuntamento de Manille en 1818⁷. Ce dénombrement n'est pas un vrai recensement, mais une série de suppositions et d'estimations principalement fondées sur les listes de foyers payant tribut, et, pour partie, sur les listes de résidents des pueblos tenues par les curés des paroisses. Voici cette taxinomie:

individuos contribuyentesde naturales y mestizosreservados

solteros y solterasde naturales y mestizos

indigènes et mestizos payant tribut à titre individuel exemptés du tribut

indigènes et mestizos non mariés (c'est-à-dire ne payant pas directement

d'impôt)

- jovenes de escuelas y parbulos

– españoles europeanos– mestizos españoles

– morenos

élèves et enfants Espagnols européens mestizos espagnols

peaux brunes (indigènes christianisés, des basses terres,

d'origine malaise) noirs convertis

negros convertidosnegros infieles

sangleyes cristianos

noirs infidèles (payens) sangleys «Chinois» chrétiens

7. Voir les matériaux très détaillés regroupés dans l'appendice «The Population of the Archipelago, 1565-1898» in vol. 1, Onofre Corpuz, The Roots of the Filipino Nation, Quezon City, Aklahi Foundation, 1989, en particulier pp. 550-551.

sangleyes infielesnumero de almasseguna los padronesbautizados

bautizadoscasadosdifuntos

sangleys infidèles nombre total des âmes sur un registre de paroisse

baptisés mariés morts

Dans le cas de certaines provinces, les données fournies étaient traitées de manière assez différente et selon les catégories suivantes: 1. españoles y sus mestizos [Espagnols et leurs mestizos]; individuos de las Reales Fuerzas [membres des Forces armées royales]; catecumenos [catéchumènes]; negritos [négrillons, c'est-à-dire tribus «pygmées»]; lacandolas [nobles]; negros convertidos y morenos [noirs convertis et peut-être aussi mulâtres]; españoles filipinos [créoles espagnols]; yndios e yndias de naturales [hommes et femmes indigènes]. Le recensement juxtapose trois grilles simples, la première et la troisième reflétant les intérêts immédiats et la spécialité des recenseurs: le paiement du tribut concerne les autorités en charge du trésor royal; la démographie des communautés chrétiennes est à l'intention de la hiérarchie ecclésiastique (naissances, mariages et décès de l'année précédente). C'est peut-être, historiquement, la dernière fois qu'on enregistre les recensés en tant que «âmes», mais on sent que ces «âmes» vont bientôt disparaître à l'importance que prend le terme technique de «individuos ». (Il est toutefois possible qu'aujourd'hui encore bien des gens se considèrent plus comme «almas» que comme «individuos»). En revanche, la grille intermédiaire ne répond aux besoins d'aucun groupe particulier et semble annoncer les théories et les pratiques raciales de la fin du xixe et du début du xxe siècle. Mais les choses sont en fait plus complexes et méritent qu'on les examine rapidement. Tout d'abord, la grille a un fondement très concret dans la législation coloniale et son champ d'application territorial. Nous le voyons clairement à l'absence des Musulmans et des tribus païennes de la cordillère centrale de Luçon, qui ne furent jamais soumis à la domination espagnole bien qu'ils aient vécu dans ces Philippines sur lesquelles l'Espagne prétendait exercer pleine souveraineté. Aucun recenseur moderne ne laisserait de telles lacunes sans les combler au moins par des projections et des estimations conjecturales. En second lieu, la grille est résolument non ethnolinguistique. Elle reflète, au contraire, la matrice raciale et religieuse qui définissait depuis longtemps le statut légal - et

Représentations nationales et pouvoirs d'État

Benedict Anderson Recensement et politique en Asie du Sud-Est

partant, fiscal - dans la colonie. L'ordre des catégories doit aussi se comprendre comme épousant approximativement la distance politico-culturelle par rapport au centre de l'empire à Madrid. Nous commençons avec les Espagnols nés en Europe, c'est-à-dire non pas strictement Las Españas mais les territoires des «Bourbons espagnols » incluant alors la Sicile et la plus grande partie de l'Italie du Sud. La formule excluait Cuba, le Mexique, le Pérou. Puis on passe au statut d'Espagnol mêlé à indigène (en sautant le statut de créole, bien que celui-ci resurgisse confusément dans certains documents de province); puis on a «peaux brunes» pour désigner les indigènes des basses terres christianisés d'origine malaise; ensuite deux types de noirs, les chrétiens précédant les païens. «Noir» est un terme ambigu, mais il se rapporte principalement ici à des tribus de peau noire des hautes terres que les Espagnols n'étaient pas encore parvenus à contraindre de vivre en pueblo; viennent ensuite les embarrassants «sangleys», chrétiens et païens, fort éloignés par leur origine de l'empire des Bourbons8. Au total, l'aspect le plus frappant de cette répartition est son lien concret, non fantasmatique, avec des pratiques institutionnelles vieilles de plusieurs siècles. Cela signifie que ses catégories et ses grilles semblaient parfaitement transparentes à ceux qu'on recensait. Aussi n'est-il pas surprenant que lorsqu'une administration momentanément moderniste à Manille se lance en 1861 dans une innovation - un vrai recensement - c'est un fiasco. Le bruit court rapidement que l'opération «prépare la réquisition des jeunes gens pour la guerre en Afrique... et l'envoi des jeunes filles au roi d'Espagne, qui est malade.» Les gens s'enfuient dans les bois et les montagnes pour échapper au recensement, qui est finalement abandonné. Ce n'est qu'en 1887 qu'on renouvellera la tentative9. Les innovations les plus frappantes de ce recensement sont toutes le reflet direct de l'ouverture progressive des Philippines, après les années 1840, à l'économie capitaliste internationale et à la navigation à vapeur. Les catégories d'extranjeros (étrangers) et d'españoles apparaissent pour la première fois. De même, elles sont croisées par: a) une grille distinguant les résidents permanents, absents ou de passage et b) un embranchement entre de derecho (de jure) et de hecho (de facto), pour tenir compte de l'écart entre les institutions ou les juridictions et les réalités sociales, ainsi que de l'apparition d'un grand nombre de personnes que

8. Il est très significatif que cette sorte de gens que les Anglais nomment « Chinese », les Français « Chinois » et les Hollandais « Chinees », les Espagnols presque jusqu'à la fin de leur domination continuèrent de les appeler du terme de sengli qui provient du hokkienais et signifie « commerçant ». Rien ne montre mieux à quel point la domination coloniale espagnole aux Philippines était médiévale et combien les dirigeants étaient loin de penser en termes spencériens.

9. Voir Corpuz, *The Roots...*, *op. cit.*, pp. 517-18.

leurs constants déplacements soumettent puis soustraient au contrôle de l'État colonial. Malgré tout, ce recensement nous donne l'impression rassurante que l'État fait son possible pour s'adapter aux traditions locales et aux réalités nouvelles.

Le rapport de la Commission américaine des Philippines sur le recensement de 1903, qui allait servir de modèle pour tous les recensements coloniaux américains ultérieurs, offre un énorme contraste avec tout ce qui précède. La grille fondamentale est désormais un partage binaire entre «civilisés» et «sauvages». Si nous regardons en dessous de la surface, il est clair que «civilisé» signifie chrétien, «sauvage» musulman ou païen. Mais le changement de vocabulaire est très révélateur. D'une part, un État métropolitain laïque comme celui des États-Unis, voué par sa constitution au respect de la liberté religieuse (quelle que soit cette religion, Islam compris), se superposant au mélange d'un très grand nombre de sectes protestantes, et à une Église catholique, ne pouvait adopter l'hostilité franche et simpliste du catholicisme espagnol à l'endroit des «Maures». Vaguement anthropologique et relevant du darwinisme social, la catégorie de «sauvage» permettait de noyer l'Islam dans une notion de primitif englobant aussi les païens des hautes terres. Ainsi nous trouvons là, pour la première fois aux Philippines, une catégorie de recensement véritablement idéologique et fantasmatique, catégorie qui annonce les politiques futures plutôt qu'elle ne reflète les institutions et les pratiques existantes. Par ailleurs, on constate la détermination de l'État colonial moderne de s'imposer si nettement en tout domaine que même la catégorie de «sauvage» sera systématiquement dénombrée, individu par individu¹⁰. La seconde grande grille est aussi typiquement moderne et américaine: c'est la couleur. On distingue (avec des équivalents espagnols inventés car il y a encore peu de gens dans la nouvelle colonie pour parler l'anglais): brun (morena), sang mêlé (mestiza), jaune (amarilla), blanc (blanca) et noir (negra). «Brun» désigne les indigènes « civilisés » des basses terres, appelés maintenant « filipinos » 11 ainsi que des Malais de passage ou immigrés originaires de Bornéo ou des Indes néerlandaises. «Demisang» signifie «brun» mêlé à Chinois, Espagnol ou Américain et même désormais, hélas, à Noir américain. «Jaune» désigne Chinois, Japonais, Coréen et Siamois. «Blanc» signifie Américain (mais non noir!), Européen et

10. Le maître à penser du recensement est Dean Worcester, un universitaire zoologue qui se rendit pour la première fois à Las Filipinas en 1887, avant de retourner à l'Université du Michigan y enseigner l'évolution dans une perspective de darwinisme social absolu. Ambitieux et sans scrupules, il manœuvra pour faire partie de la première Commission des Philippines, puis fut un Secrétaire de l'Intérieur autoritaire de ce pays jusqu'en 1913. Voir Rodney J. Sullivan, Exemplar of Americanism: The Philippine Career of Dean C. Worcester, Ann Arbor, University of Michigan, Center for South and Southeast Asian Studies, 1991, pp. 27 et suiv.

11. C'était une innovation importante puisque, jusqu'à la fin de la période espagnole, le terme filipino signifiait officiellement « créole espagnol » et qu'il n'existait aucun terme générique pour les habitants permanents de l'archipel. C'est l'un des résultats de la Révolution de 1896 et de la République des Philippines écrasée par les Américains que le mot prît un sens global et politique. Il semble que les Américains aient accepté le mot mais sans sa signification politique.

Représentations nationales et pouvoirs d'État

Benedict Anderson Recensement et politique en Asie du Sud-Est Arabe. «Noir» fusionne Negritos et Noirs américains. Nous constatons ici encore une fois un racisme fantasmatique et futuriste sans équivalent à l'époque espagnole.

Les Espagnols n'avaient aucune notion du concept abstrait mais dangereux de Jaunes. Si mestizo était une catégorie juridique, «demi-sang» était purement idéologique, non seulement parce qu'elle recouvrait tous les mélanges mais aussi parce que le terme prenait en compte le groupe social, encore imaginaire en 1903, qui allait sans aucun doute naître des rapports sexuels entre indigènes et Noirs américains non classés comme Américains. De manière assez surprenante, les Arabes (qu'on peut supposer musulmans) apparaissent comme blancs – peut-être selon la même logique qui fait des Musulmans de Mindanao des «sauvages», «blanc» et «sauvage» étant deux catégories qui n'admettent actuellement aucun élément commun. Enfin, le recensement atteint le comble du fumeux lorsqu'il subsume les petits «Negritos» de l'intérieur des Philippines et les Noirs américains (essentiellement des soldats) sous l'étiquette de «noir». Notons qu'à aucun moment ni dans aucune procédure juridique ou administrative on ne traita les Noirs américains et les Negritos de la même manière, en tenant cette classification pour «réelle».

La troisième grande grille est, elle aussi, complètement fantasmatique dans la nouvelle veine «zoo-anthropologique». La population indigène est classée par «tribu», selon l'ordre alphabétique comme dans un annuaire du téléphone, mais avec les «civilisés» en italique, de la manière suivante: ... Manobo, Moro, Negrito, Pampangan, Pangasinan, Subanos... On constate que moro, l'ancien terme espagnol pour Musulman, dénote désormais un groupe ethnique imaginaire alors que les Musulmans aux Philippines se composaient d'une quantité de groupes ethniques fort distincts qui entretenaient souvent entre eux des relations conflictuelles. «Negrito» est un autre terme attrape-tout réunissant des communautés très variées des différentes parties de l'archipel. Pas plus que les autres, cette grille n'est sous-tendue par une visée politique sérieuse. C'est peut-être pour cette raison et aussi parce que sa structure (mêlant «sauvages» et «civilisés») semblait contredire la grille fondamentale, qu'on l'a abandonnée lors des recensements suivants de 1918 et 1939. Pourquoi l'avoir utilisée cette fois-là? Une explication vraisemblable est que le recensement de 1903 eut lieu pendant la sanglante «pacification» de la colonie et fut conçu dans le cadre d'un effort de légitimation interne en métropole, alors que le recensement de 1918 s'effectua sous le régime libéral et corrompu du Gouverneur Général démocrate Benjamin Hamson (qui philippinisa rapidement l'administration coloniale et travailla en collaboration avec des hommes politiques philippins) et après une Première Guerre mondiale qui donnait naissance au nouveau régime international de la Société des Nations. Il n'y a dans le recensement de 1903 absolument aucune classification selon la citoyenneté, de sorte que «filipino» n'apparaît que comme subdivision de la catégorie de couleur «morena» et la population se présente comme un patchwork désordonné et fou de tribus civilisées et sauvages, qui ne peuvent assurément s'ordonner qu'au petit bonheur la chance. Le recensement de 1918 a une grille nouvelle selon la nationalité, dans laquelle la première entrée est celle de «Philippin». En 1939, à la suite de l'inauguration du Commonwealth des Philippines, «citizenship » remplace «nationality »* et c'est peut-être la raison pour laquelle la grille raciale de base distingue pour la première fois les «Noirs américains» des Negritos. La race restait encore une grille importante dans le premier recensement effectué par les Philippines indépendantes en 1948 (Jaunes, Noirs américains, Negritos et «Métis» sont toujours là), mais en 1960 elle avait disparu au bénéfice de la «citizenship». Il n'y a aucun moyen de deviner, d'après ces recensements, que les dirigeants réels des Philippines contemporaines sont précisément de la catégorie disparue des métis (demi-sang - mestizos). Ce qui est le plus remarquable à propos des recensements de la période américaine c'est leur manque général de logique. Les limites administratives des provinces suivent largement les habitudes de la période espagnole et ne sont pas du tout corrélées avec des groupes ethno-linguistiques. L'anglais américain est imposé fermement comme la langue du gouvernement, de la loi, de l'enseignement et des échanges, sans la moindre concession à aucune des «tribus» pourtant distinguées dans le premier recensement. Si l'on se demande pourquoi l'ethnicité n'a joué qu'un rôle si manifestement limité dans la vie politique moderne aux Philippines, la raison essentielle réside dans l'ancienneté de la colonie, son unification culturelle lointaine par le catholicisme hispanique et la création d'une oligarchie économique et politique nationale dans la période américaine. 12 Mais un facteur additionnel se laisse

^{*} Pour éviter toute équivoque sur ces termes difficiles à rendre en français, nous avons préféré les laisser en anglais (NdT).

^{12.} Pour une discussion plus complète, voir Benedict Anderson « Cacique Democracy in the Philippines », New Left Review, 169, May-June 1988, pp. 3-31.

Représentations nationales et pouvoirs d'État

Benedict Anderson Recensement et politique en Asie du Sud-Est percevoir dans les recensements espagnols et américains successifs et c'est l'indifférence des Espagnols envers la notion d'ethnie et le peu de désir de la part des Américains, pendant leur courte période de domination, de mettre en œuvre leurs élucubrations idéologiques. Ou bien n'y avait-il peut-être aucune raison contraignante de le faire en l'absence aux Philippines de tout État centralisé pré-colonial ou d'ethnies susceptibles de devenir dominantes.

Les deux exceptions qui existent semblent prouver la règle. Ainsi que Jerry Finin l'a magnifiquement montré, les Américains ont bien créé, dans la Cordillère de Luçon, une nouvelle grille administrative qui réunissait quantité de groupes païens, acéphales et distincts par la langue, dans des appareils spécialisés dans l'enseignement ou d'autres domaines. À la veille de la Seconde guerre mondiale, on notait déjà des signes qu'une identité composite « de la Cordillère » était en cours de constitution. D'une manière très comparable, la façon dont les Américains dépassèrent l'interprétation espagnole de «Maures» dans le sens de leurs propres perspectives de pouvoir pour conquérir et diriger ces peuples comme «Maures» et non comme Maguindanao, Maranao, Tausug, etc., préparait le terrain à l'émergence, dans les années 1960 et au début des années 70, du puissant et très militant mouvement de libération Bangsa Moro (Nation Moro). Voilà un bel avatar du recensement. Un mot espagnol du Moyen Âge désignant les maîtres de la Péninsule ibérique se trouve transporté à l'autre bout du globe pour y désigner les divers potentats musulmans locaux et leur suite. Les Américains traitent cette appellation religieuse comme si elle correspondait à une ethnie. Et pour finir, les jeunes Tausugs et Maguindanaos en viennent à considérer «Moro» comme une nationalité et se préparent à mourir pour elle.

Les Indes néerlandaises.

Pour comprendre le style de dénombrement que l'on trouve dans le premier et quasiment unique recensement effectué dans les Indes orientales néerlandaises il est nécessaire de partir de quelques commentaires sur l'histoire très particulière de ce territoire. L'ancêtre de l'État colonial fut la Vereenigde Oost-Indische Compagnie qui entreprit ses opérations militaires et commerciales en Orient peu après la fin du XVII^e siècle pour n'y mettre fin

que quelque deux cents ans plus tard. Ce conglomérat commercial fut dans l'histoire mondiale la première multinationale géante, dépassant de huit fois, dans son premier siècle d'existence, son concurrent le plus proche, la Compagnie des Indes orientales de Londres¹³. Avec son siège à Amsterdam et un conseil d'administration composé de gens parlant un hollandais peu différent du plattdeutsch, les opérations de la compagnie ne s'en étendirent pas moins pendant un siècle sur toute la zone entre Kapstadt et le Japon. Son personnel appointé provenait de toute l'Europe non-catholique et aussi d'Afrique et d'Asie. Encore vers 1880, l'appareil militaire des Indes comprenait des Belges, des Allemands, des Suisses, des Français et des Luxembourgeois aussi bien que des Hollandais et divers «indigènes». En outre, la Compagnie n'avait ni la volonté ni les moyens de christianiser les diverses communautés des Indes sur lesquelles s'exerçait d'une manière ou d'une autre son contrôle. Son but n'était pas de faire des conversions mais de l'argent. D'ailleurs, le Calvinisme et les autres formes de Protestantisme étaient d'implantation bien trop récente dans la métropole pour qu'existât un surplus de pasteurs disponibles pour des missions en Asie¹⁴, et dans de nombreuses régions de l'archipel les Musulmans étaient déjà là en force avant l'arrivée des Européens. Il s'ensuit que jamais la Compagnie ne fut animée d'un esprit de croisade à l'égard des Musulmans et constitua rapidement un réseau complexe d'alliances et de collaborations avec des principautés musulmanes. Cette politique «religieuse» excluait le mariage sur une grande échelle entre membres de la Compagnie et femmes du pays tout en encourageant la pratique généralisée du concubinage, qui devait persister jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ces caractéristiques du régime et du territoire de la Compagnie influèrent sur la conception du recensement de son successeur sur deux points essentiels. La politique des Indes suivie assez systématiquement, consistait à laisser à la discrétion du père européen le choix du statut légal des enfants. S'il reconnaissait légalement les enfants, ceux-ci devenaient légalement européens, sinon (c'était le cas le plus fréquent) ils étaient «indigènes». C'est ainsi que, quand le recensement moderne débuta en 1920, il indiqua environ 250000 «Européens», dont une majorité toutefois était d'ascendance mixte¹⁵. Cette pratique curieuse ne veut pas dire que les Eurasiens (en particulier les «Européens» atypiques à peau foncée) n'étaient pas considérés comme un

13. Voir, par exemple M. A. P. Meilink-Roelofsz, Asian Trade and European Influence: The Indonesian Archipelago between 1500 and about 1630, The Hague, Nijhoff, 1962, pp. 282 et 377.

14. Voir Charles R. Boxer, The Dutch Seaborne Empire, 1600-1800, London, Hutchinson, 1965, pp. 115 et 133 où il fait remarquer qu'il n'y avait en 1647 que 28 pasteurs calvinistes (predikanten) dans la région sous domination de la VOC, de la côte indienne de Coromandel à Formose et aux Moluques. En ses deux cents ans d'existence, la Compagnie n'eut pas plus d'un millier d'hommes de religion sur ses registres, ce qui fait une moyenne de 5 par an. Peter Geyl, dans The Revolt of the Netherlands (1555-1609), London, Ernest Benn, 1962, p. 131, souligne le fait que les Calvinistes ne représentaient qu'environ 10% de la population des Pays-Bas à la fin du XVIe siècle et que les nouveaux pasteurs étaient occupés «à temps plein» en Europe.

15. Il convient de noter ici que la plupart de ces « métis » étaient les enfants d'autres « métis » plutôt que le fruit immédiat de rapports sexuels entre Européens et Indigènes.

Représentations nationales et pouvoirs d'État

Benedict Anderson Recensement et politique en Asie du Sud-Est type social à part au sein de la société coloniale. Cela signifie, en revanche, que les recensements effectués entre les deux guerres ne les reconnaissaient pas et ne les décomptaient pas. On peut y voir la preuve que les mestizos des Indes étaient profondément divisés entre eux, étant donné l'énorme fossé légal séparant les indigènes des Européens, et qu'ils ne furent jamais en mesure de jouer le rôle politique moderne dominant que leurs cousins des Philippines exercent aujourd'hui encore.

En second lieu, les vastes opérations de la Compagnie, ainsi que sa domination sur des peuples islamisés très divers, créèrent très tôt des schèmes classificatoires qui forment un contraste surprenant avec les Philippines à la même époque. Il n'y eut jamais, par exemple, de catégorie générale «Musulman» analogue au Moro espagnol. Les Musulmans se répartissaient entre diverses catégories allant des «indigènes» aux Arabes, Bengalis, Persans, «Maures», Malais, Bugis, ces derniers étant au XIX^e siècle inclus, du point de vue légal, dans la catégorie des «étrangers orientaux». Après la conquête des territoires des Bugis, à la fin du XIX^e siècle, leurs peuples furent confondus avec la masse des «indigènes». Étant donné que les activités de la Compagnie se déployaient sur tout l'ensemble de l'Océan indien, elle était amenée à intégrer, au sein d'ensembles conceptuels transocéaniques, les centaines de communautés et de micro-sociétés avec lesquelles elle entrait en relation. C'est notamment le cas de ces négociants originaires des côtes sud de l'Empire céleste. Dès le début on les appela « chinezemen », alors même qu'ils ne se considéraient pas eux-mêmes comme «Chinois» et, qu'en raison des différences linguistiques, ils ne se comprenaient pas d'un groupe à l'autre. Le fait que les Espagnols, qui ne commerçaient pas en Asie mais attendaient que les commerçants viennent à Manille, aient appelé ces gens sangleyes, montre, à lui seul, qu'il ne leur serait jamais venu à l'esprit de les considérer comme des «Chinois». Entre temps, la Compagnie se rendit très vite compte qu'il existait dans les zones plus ou moins soumises à son contrôle beaucoup de gens qu'elle regardait comme «chinees» mais que les gens du cru considéraient tout autrement. Il s'agissait, en général, de descendants d'immigrants qui s'étaient installés là, avaient épousé des femmes de l'endroit, s'étaient adaptés aux cultures et même à la religion locales et avaient perdu l'usage,

disons, pour prendre ces exemples, du hokkienais ou du cantonais. Autrement dit, il s'agissait de mestizos d'un deuxième type, non-eurasien. Au fil des ans, la Compagnie poursuivit une politique générale tendant par des moyens légaux ou administratifs brutaux à restreindre ou à renverser le processus d'assimilation. Ainsi ceux qu'elle décidait de classer comme «chinees» se voyaient obligés de vivre dans des quartiers spéciaux, de payer des impôts spéciaux, d'être soumis à leurs «propres» autorités et d'être régis pour le mariage et le droit des successions par des procédures administratives très particulières. Même si le système de ségrégation devait s'effondrer dans la première décennie du xxe siècle, époque où la navigation à vapeur et l'abandon d'une économie coloniale fermée a facilité la venue d'un assez grand nombre d'immigrants hokkienais, cantonais et de langue hakka, la catégorie de « chinees », pour l'essentiel, s'est maintenue, bien qu'elle recouvrît de manière tout à fait artificielle, des groupes parlant non seulement les langues ci-dessus nommées mais aussi le malais, le javanais, le madurais, le balinais et ainsi de suite. Cela ne veut pas dire que dans les rapports sociaux quotidiens les gens ne faisaient pas de distinction entre penarakan (approximativement mestizos) et totok [pur] (approximativement chinois-chinois), mais que cette distinction n'eut aucun fondement institutionnel avant le début du xxe siècle, quand le concept légal de « nationality » fit son apparition (incluant la nationalité «chinoise») et qu'un consul représentant la dynastie mourante des Ch'ing fit son apparition à Batavia, la capitale de la colonie. Cela explique la particularité du système classificatoire hollandais, héritier d'un long passé, qui est de faire « disparaître » les métis eurasiens en les répartissant entre deux statuts légaux rigoureusement différents et d'inventer un statut unitaire de «chinees» pour y faire entrer au moins deux sortes de communautés et de tradition totalement différentes. C'est aussi pourquoi les autorités de la colonie tenaient à ce que les personnes de langue javanaise descendants d'immigrants du Fukien et de femmes javanaises ainsi que d'autres personnes parlant javanais se considèrent comme «chinees», c'est-àdire comme irrémédiablement étrangers. C'est certainement un facteur essentiel d'explication des émeutes et pogroms anti-chinois comme trait régulier de la vie politique des Indes puis de l'Indonésie depuis le début du siècle, alors que rien de tel ne s'est produit aux

Représentations nationales et pouvoirs d'État

Benedict Anderson Recensement et politique en Asie du Sud-Est Philippines. Cela explique aussi que WNI, c'est-à-dire Warga Negara Indonesia [citoyen d'Indonésie] dans le jargon d'après l'indépendance est le terme qui désigne les «Chinois» de langue et de culture indonésienne et eux seuls.

Quelle est alors la nature et la signification du recensement, lorsque, plutôt tardivement, il est officiellement lancé à la suite de la création de la Société des Nations? Le tableau taxinomique de base répartit la population – qui n'a, bien sûr, pas de nom générique - en europeanen, inlanders et vreemde oosterlingen, autrement dit européens, indigènes et orientaux étrangers¹⁶. Notons la différence avec les Philippines où il n'y pas d'orientaux, encore moins d'orientaux étrangers. Cette tripartition reflète une politique et une pratique institutionnelle ancienne qui remonte à l'époque de la VOC. Mais un tableau complémentaire fondé sur la nationalité ou race et les tribus (Nationaliteiten en Landaarden) fournit des renseignements qui, à beaucoup d'égards, sont une innovation du xxe siècle, malgré un sous-titre qui affirme que les principales divisions s'accordent avec le statut civil (« de hoofdindeeling is geschied naar de rechtstoestand »)¹⁷. Il y a quelque chose d'américain dans ce tableau. On remarque qu'il existe vingt et un types d'Européens qui, en plus des Allemands et des Suisses, comprennent Scandinaves, Américains, Arméniens, Japonais, Chinois, Soudanais, Javanais, Amboinais, originaires des Moluques et originaires des Balkans (sic). On comptabilise les gens qui ont le statut d'Européen¹⁸. Mais d'un autre côté, l'ordre hiérarchique commence par les Hollandais, les Anglais, les Allemands puis se poursuit vers le bas et en s'éloignant, par les Belges, les Français, les Suisses, les Russes, les Balkanais, les Arméniens, les Américains, les Australiens jusqu'aux Japonais, Chinois et aux originaires des Moluques. Les Inlander comprennent, de façon parfaitement arbitraire, rappelant ce qui s'est fait au Ladakh, 51 types – et non 351 – dont bon nombre sont aujourd'hui inconnus de la société indonésienne. Les Orientaux étrangers forment une catégorie assez simple dans la mesure où elle inclut seulement les «Chinois», les «Arabes» et les Klingalezen (peut-être «Indiens») dans cet ordre non alphabétique. La prolifération luxuriante des autres «divisions de base» est ici remarquablement invisible. Et lorsque le dernier recensement colonial eut lieu, en 1930, il y eut peu de changement si ce n'est que les «catégories

16. Voir Statistisch Jaaroverzicht van Nederlandsch-Indië, 1924, Weltevreden, Landsdrukkerij, 1925, p. 9.

17. Ibid., pp. 20-21. Dans l'esprit des congrès de Bruxelles et Florence, les données du recensement sont présentées à la fois en hollandais et en anglais. La version anglaise est nettement plus raciste que la hollandaise. Landaarden signifie tout sauf «race» ou «tribu».

18. Les cinq derniers se rapportent à de tous petits nombres « d'Indigènes » ou de « Chinois » privilégiés qui avaient reçu le statut d'Européen en récompense de services rendus. L'ascension rapide du Japon comme une des principales puissances asiatiques à la fin du XIX^e siècle persuada les Hollandais inquiets de se préserver des ennuis en leur accordant – à tous – le statut « européen ».

de base » devinrent quatre par la division des anciens «Orientaux étrangers » en «Chinois » et «Autres Orientaux étrangers », comme pour bien souligner l'importance et l'originalité des premiers¹⁹.

On ne peut quitter les recensements de 1920 et 1930 sans signaler un trait de la domination hollandaise qui contraste avec la pratique des Espagnols et des Américains. Aux Philippines, le nom des territoires administratifs et juridictionnels n'est que rarement lié, et alors probablement par hasard, à des référents ethniques ou raciaux. Cavite, Batangas, Camarines Sur, Zambales, Isabela, Morong, La Union, ne disent rien sur qui vit ou a vécu là²⁰. Les exceptions, comme llocos Sur et llocos Norte, qui semblent désigner des populations parlant llocano, sont très tardives et exceptionnelles. Le colonialisme hollandais procède différemment, dans la mesure où il y a un effort pour associer territoire, ethnicité supposée et nomenclature. L'exemple typique est l'unité administrative « Menado » créée et délimitée pour comprendre ceux qu'on désignait comme «parlant ménadonais». Des circonscriptions comme les « Bataklanden » ou les « Gaiolanden» indiquaient qu'il s'agissait simplement des pays où vivaient ceux qu'on appelait depuis longtemps «Batak» et «Gajo». En revanche, il n'y avait pas de province nonchalamment dénommée, à l'espangole, Oranje ou Nieuw Zeeland, ou encore Wilhelmina. Dans d'autres parties de l'archipel, cette territorialisation ethnico-administrative fonctionnait sur un mode plus fantasmatique. « Balinees », par exemple, voit le jour dans la période moderne pour désigner les populations assez nébuleuses, pour les Hollandais, habitant l'île nommée Bali. À cette époque, la population concernée ne se considérait certainement pas comme «balinaise» car l'île était une mosaïque de petites principautés qui se faisaient le plus souvent la guerre et des gens parlant balinais étaient également installés sur les îles voisines de Java et de Lombok. Mais comme le régime colonial alignait sur Bali son organisation administrative, puis faisait de même pour les circonscriptions juridictionnelles, «Balinees» se mit peu à peu à prendre un sens ethnique, incluant ceux qui vivaient à Java et Lombok. Dès le début du xxe siècle, une minorité instruite de tels «Balinais» prit elle même cette identité. Bali n'est qu'un exemple parmi d'autres. Pour les 51 ethnies données par le recensement de 1920, près de la moitié correspondent par leur nomenclature à des îles

^{19.} Voir le tableau p. 11 de Indisch Verslag 1931: Statistisch Jaaroverzicht van Nederlandsch-Indië over het jaar 1930, Weltevreden, Landsrukkerij, 1931.

^{20.} Bien que, du fait de l'ancienneté de la domination espagnole, les gens en soient venus à attribuer des caractères spéciaux aux Batangueños, Caviteños etc. ainsi nommés d'après les provinces plutôt que l'inverse et qui ne se distinguaient pas les uns des autres sur le plan ethnolinguistique.

Représentations nationales et pouvoirs d'État

Benedict Anderson Recensement et politique en Asie du Sud-Est traitées comme circonscriptions administratives. À nouveau la différence avec les Philippines est frappante. Les listes «zoologiques» américaines des recensements du début du xxe siècle révèlent une énorme absence: pas de Luçonais, pas de Leytonais, pas de Panayais, pas de Negrosais, pas de Romblonais. Comment s'explique la différence et quelles en furent les conséquences? J'ai indiqué plus haut que Las Filipinas étaient une ancienne colonie petite et isolée dont l'extension géographique n'a pas beaucoup varié pendant quatre siècles. L'importance primordiale du Catholicisme pour les coloniaux et l'énorme succès de l'effort de conversion ont fait qu'à un certain niveau la colonie connaissait une unification idéologique que les Indes néerlandaises n'eurent jamais. Moines et laïques espagnols écrivirent des dictionnaires de presque toutes les langues qu'ils rencontrèrent, afin de faciliter l'instruction religieuse, mais il ne leur vint pas à l'esprit de fonder leurs divisions administratives sur ces langues. Les Américains arrivèrent trop tard, et restèrent trop peu de temps pour sérieusement modifier cet héritage. Même s'ils sont venus avec des taxinomies «zoologiques» en tête, ces taxinomies ne s'institutionnalisèrent que rarement. Cela explique sûrement pourquoi les lignes de faille politique dans les Philippines contemporaines sont d'origine religieuse, séparant le noyau des Philippins chrétiens du Nord des Musulmans du Sud et des païens (ex-païens aujourd'hui pour la plupart) de l'extrême Nord. Cela reste vrai même si, dans cet étrange esprit du xxe siècle qui a fait des Musulmans de langue serbe des «Bosniaques» ou a créé ce curieux groupe ethnique de l'ex-Yougoslavie, appelé «Musulmans», une Nation Maure (Bangsa Moro) et, dans une moindre mesure, un «Peuple Cordillera», ont pu voir le jour au cours de ces trente dernières années.

Dans le vaste archipel à l'ouest de Las Filipinas, la VOC, pendant les deux siècles que dura sa domination, n'a jamais tenté de créer une unité religieuse ou culturelle sur ses domaines, confortant son pouvoir par la maîtrise du commerce maritime et jouant les potentats locaux les uns contre les autres. Ces traditions persistèrent lorsqu'un véritable État colonial fut créé au XIX^e siècle et jusqu'au dernier moment les Hollandais ont tiré fierté de leur manière de pratiquer la «domination indirecte», laquelle devait se prolonger dans plusieurs régions jusqu'à la seconde guerre mondiale. En outre,

l'énorme expansion de la colonie eut lieu après les débuts de «l'ère des statistiques» et se poursuivit pendant une bonne partie de l'ère de la zoo-anthropologie²¹. La nouvelle mentalité impériale allait se fondre graduellement avec les traditions institutionnelles de la VOC mais en en modifiant le sens. C'est ce qui explique, je pense, qu'alors que «balinais» n'a jamais correspondu à un statut juridique distinct comparable au vreemde oosterlingen ou yndios, le terme acquit néanmoins une réalité politique par le fait des délimitations territoriales et administratives. Ces délimitations survécurent intactes pour l'essentiel dans la mesure où il n'y eut pas d'interruption de la domination hollandaise par une autre puissance coloniale (exception faite des trois années et demie d'occupation japonaise de 1942 à 1945). C'est pourquoi lorsque des organisations politiques émergent pour contester la domination hollandaise, nous trouvons une nomenclature presque totalement étrangère à ce qui existe aux Philippines: Jong Java (Jeune Java), Jong Ambon (Jeune Amboine), Jong Sumatranen Bond (Ligue des Jeunes de Sumatra) et ainsi de suite. Nous avons ici une oscillation entre des indications administratives et d'autres qui cherchent à être ethniques. Jeune Java n'est pas exactement la même chose que Jeunes Javanais, puisque la population de Java comprend des millions de Madurais, de Soundanais, de Bantenais et d'autres encore, mais la formule semble aussi vouloir accueillir les gens de langue javanaise habitant ailleurs qu'à Java. Jeune Amboine fait en principe référence à une seule toute petite île des Moluques mais embrasse en théorie des gens dispersés dans toute la colonie. Quant à la Ligue des Jeunes de Sumatra, faisant référence à l'énorme unité administrative de l'île de Sumatra, elle semble vouloir délibérément se substituer à des groupements de recensement très différents comme Bataks, Acehnese, Minangkabau, Palembangese, Lampungese et Gajos²².

Et après l'indépendance?

L'Indonésie obtint son indépendance après trois générations de politique «nationaliste» organisée, une brutale bien que brève occupation japonaise et quatre ans de lutte révolutionnaire armée acharnée (1945-1949) contre le retour du régime colonial hollandais. Cette his-

- 21. Le contraste de ce point de vue est frappant entre les Indes et Las Filipinas entre 1848 et 1898. Cette dernière n'a donné lieu, pratiquement, à aucune recherche en «anthropologie» ou en véritable «linguistique». En Espagne même, il n'existait pas de "Philippinologie" enseignée à l'Université ou dans les écoles d'administration, alors qu'à partir des années 1840, il existait déjà un domaine d'étude nommé Javanalogie, bientôt suivie par l'Indologie. Il s'ensuivit un important développement de l'érudition tant universitaire qu'administrative en archéologie, linguistique, droit coutumier, histoire etc. Manille n'avait rien de comparable à l'impressionnante Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen (Société Batave des Arts et Sciences).
- 22. Les Hollandais ne dominèrent définitivement l'ensemble de Sumatra que dans la première décennie du xx^e siècle, longtemps après que les « Bataklanden » et autres, ait été imaginés et contrôlés administrativement.

 C'est sans aucun doute pourquoi le JSB eut une existence si brève et si fragile comparée à Jong Java et Jong Ambon.

Représentations nationales et pouvoirs d'État

Benedict Anderson Recensement et politique en Asie du Sud-Est toire moderne marquée par la violence eut des effets contradictoires, par lesquels je terminerai cette étude. Les recensements qu'entreprit l'État indépendant, à partir de 1951 seulement, entendaient rompre radicalement avec le passé. Le recensement de 1961, effectué par le régime radical-populiste de la Démocratie Guidée du Président Sukarno, répartissait la population uniquement sur la base de la citizenship. Toutes les «ethnies» ont disparu de même que les « Européens » et les «Orientaux étrangers »²³. Les catégories retenues sont: Indonésien, Chinois, Arabe, Indien, Pakistanais, Américain, Hollandais, Autres et Inconnu. S'il existe une hiérarchie, elle semblerait placer les « Asiatiques » avant les Blancs et rejeter les Hollandais tout à la fin. Pour le recensement de 1971, cette multiplicité relative a été réduite à une simple division binaire entre nationaux indonésiens et nationaux de pays étrangers²⁴. Pourtant à la même époque le jeune État est déchiré par des conflits « ethniques » (ainsi que religieux et idéologiques), dont beaucoup trahissent les traces visibles d'un passé désormais officiellement aboli. Voici les deux principaux exemples: 1. Au début des années 50, un mouvement séparatiste de la partie orientale de l'archipel s'appelle la République des Moluques du Sud (Republik Maluku Selatan) et non pas République des Molucains ni même des Molucains du Sud. Maluku Selatan est une unité administrative héritée de la période hollandaise (Zuid-Moluken) ayant sa capitale sur l'île d'Ambon et Maluku Selatan apparaît à chaque fois dans les recensements de 1961 à 1971. Mais «les Amboinais» n'apparaissent nulle part. 2. À partir du vaste conglomérat de communautés linguistiques vivant dans la partie isolée de l'Ouest de l'île de Nouvelle-Guinée on créa au xxe siècle une seule unité macro-administrative qui s'appela d'abord Nieuw-Guinea et plus tard Irian Barat (Irian Occidental). De même que «les Balinais» naquirent de l'organisation administrative de Bali, de même «les Irianiens» ont peu à peu pris réalité au travers de leur opposition au régime autoritaire de Jakarta²⁵. C'est l'une des nombreuses ironies de notre temps que le mouvement séparatiste qui a combattu plus ou moins ouvertement Jakarta dans les vingt-cinq dernières années se soit luimême baptisé OPM c'est-à-dire Organisation de la Papouasie Libre (Organisasi Papua Merdeka). Non seulement nous trouvons la Papouasie Libre et non les Papous Libres mais la terminologie vient de ce langage

23. Voir pour l'exemple le plus immédiat Sensus Penduluk 1961, DCI, Djakarta Raya: angka-engkatetap, Jakarta, Kabinet Menteri en Pertama, Biro Pusat Statistik, 1963, p. 9.

24. Voir Sensus Penduluk, 1971, Série B, Jakarta, Biro Pusat Statistik, 1972, pp. 4-8.

25. Pour une discussion plus détaillée de ce cas voir chapitre 10 de B. Anderson, *Imagined Communities*, op. cit.

indonésien, le bahasa indonesia, qui est l'incontournable lingua franca qui permet aux communautés locales de communiquer entre elles et contre «l'Indonésie».

Est-il possible de tirer des conclusions plus générales de l'étude comparée de l'Indië/Indonésie et de Las Filipinas/ les Philippines? J'hésite à le faire pour le moment. Peut-être suffira-t-il de dire que, dans les colonies et ex-colonies plus qu'ailleurs, les recensements arrivant tard dans l'histoire mondiale, sont des textes de lecture délicate, comme le serait une autobiographie. À vrai dire, en un sens ils peuvent se lire comme des autobiographies d'États, avec les traits caractéristiques des autobiographies que sont l'amnésie, la nostalgie, le rêve, l'évasion et des moments de lucidité. En tout cas ils nous apprennent infiniment plus sur les États que sur les sociétés. Il semble aussi s'avérer qu'ils s'approchent le plus d'une certaine vérité lorsqu'ils renvoient, pour ainsi dire «naïvement», l'image de phénomènes qui résultent de profondes et durables pratiques institutionnelles. Ils mentent le plus lorsqu'ils nient les réalités sociales issues de ces mêmes pratiques institutionnelles. Les recensements hollandais de 1920 et 1930 dans lesquels apparaissent des Balinais, des Orientaux étrangers mais pas d'Eurasiens sont ainsi un curieux mélange de vérité et de fiction. Mais c'est aussi le cas des recensements indonésiens de 1961 et 1971 dans lesquels toutes les catégories mentionnées ci-dessus disparaissent pour être remplacées par des Citoyens indonésiens alors que dans le parler WNI de tous les jours, le terme Citoyen indonésien, désigne les Orientaux étrangers c'est-à-dire les Chinois. Dans aucun des deux cas nous ne pouvons dire que les recensements ont en eux-mêmes modifié la réalité, bien que les recenseurs aient certainement eu cet objectif à l'esprit.

Le cas des Philippines apparaît plus étrange mais guère différent pour l'essentiel. Les décomptes américains et espagnols classaient comme infieles ou sauvages des peuplades que les deux États coloniaux traitaient déjà comme tels dans la pratique quotidienne, et cette pratique continua après l'indépendance, que les recensements ultérieurs l'aient ou non reconnue. Les Américains imaginèrent une grande diversité d'ethnies mais ne traduisirent pas ces inventions sur le plan institutionnel, et ne trouvèrent de toute manière que très peu de chose dans la tradition des politiques espagnoles sur quoi

Représentations nationales et pouvoirs d'État

Benedict Anderson Recensement et politique en Asie du Sud-Est

s'appuyer. Il en alla de même pour la grille de couleur, ultra-raciste et sans médiation, des Américains, laquelle ne laissa guère de traces lorsqu'elle ne correspondait pas à l'éventail colonial espagnol mestizaje, qui avait pour lui d'être très ancien, gradué et subdivisé selon la religion. La société philippine contemporaine est dirigée par une couche sociale que le recensement actuel ne connaît absolument pas: les mestizos ou tisoys comme on dit en langue vernaculaire. Cela est possible du fait que les proches ancêtres de ces mestizos réussirent à s'approprier la seule dénomination de l'époque espagnole qui ne fût pas institutionnalisée ni comptée, à savoir filipino ou créole, puis élargirent et transformèrent son acception pour en faire un signe d'appartenance nationale. Ce qu'on peut dire, peut-être, c'est que vers la fin du xx^e siècle une certaine manière, particulièrement coloniale, de mentir et de dire vrai s'est, après cinquante années d'indépendance, normalisée, qu'elle est devenue plus conforme au style de ces États métropolitains où le recensement moderne a d'abord pris naissance.

Traduction de Michel Charlot